

# ACTION URGENTE

## UN JOURNALISTE MENACE PAR UN OFFICIER MILITAIRE

**Un journaliste hondurien a été menacé verbalement et a subi un traitement discriminatoire. On pense que ces actes sont liés à ses activités professionnelles et l'on craint pour sa sécurité.**

Le 24 janvier, le journaliste **César Omar Silva Rosales** s'est vu refuser l'accès au Congrès national hondurien, à Tegucigalpa, la capitale, où il voulait se rendre pour suivre une séance consacrée à un projet visant à donner le statut constitutionnel à la police militaire. On a dit à César Omar Silva Rosales que son nom ne figurait pas dans la liste des journalistes accrédités. Lorsqu'il a demandé des explications, un haut gradé de l'armée a pointé le doigt sur lui et déclaré : « Tu n'entres pas parce que, moi, je ne le veux pas et ici, c'est moi qui commande. Continue à publier des vidéos de militaires en train de manger du chien et tu verras... On te retrouvera dans un fossé, bâillonné et les jambes toutes jaunes. » (*No entras porque yo no quiero y yo soy el que manda aquí y seguí publicando videos de militares comiendo perro y veras... amordazado y con las patas amarillas en una cuneta te van a encontrar*).

Une plainte a été déposée le 29 janvier auprès du Bureau du procureur spécial chargé des droits humains au sein du ministère public, mais César Omar Silva Rosales n'a pas à ce jour été convoqué pour faire sa déposition. C'est cette étape qui déclencherait la procédure officielle.

On pense que la menace est directement liée aux activités journalistiques de César Omar Silva Rosales. Le 18 janvier, un reportage d'investigation dénonçant des pratiques choquantes dans la formation des militaires a été diffusé dans une émission télévisée pour laquelle il travaille.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :**

- faites part de votre vive inquiétude concernant la sécurité de César Omar Silva Rosales après la menace qu'il a reçue le 24 janvier, et demandez aux autorités de lui fournir une protection efficace ;
- demandez-leur de mener sans délai une enquête complète sur la menace proférée le 24 janvier contre César Omar Silva Rosales et sur la discrimination dont il a fait l'objet ce jour-là, et de traduire en justice les responsables présumés de ces actes ;
- priez-les instamment de garantir le respect de la liberté d'expression, et de veiller à ce que les journalistes et tous les professionnels des médias puissent mener à bien leurs activités légitimes sans craindre des représailles.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 AVRIL 2015 À :**

#### Procureur général de la République

Oscar Fernando Chinchilla

Lomas del Guijarro

Avenida República Dominicana

Edificio Lomas Plaza II

Tegucigalpa, Honduras

Fax : +504 2 221 5667

Courriel : daniela.marine2@hotmail.com

**Formule d'appel : Estimado Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,**

#### Commandant en chef des forces armées

Fredy Díaz Zelaya

Comandancia General de las Fuerzas

Armadas

Colonia El Obelisco

Comayagüela, Honduras

Fax : +504 2 238 0005

Twitter : @FFAA\_Hn

**Formule d'appel : Estimado Jefe, / Monsieur le Commandant,**

**Copies à :**

#### Comité de Familiares de Detenidos

Desaparecidos en Honduras

(COFADEH)

Courriel : mail@cofadeh.org

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays. (adresse/s à compléter) :**  
nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

# **ACTION URGENTE**

## **UN JOURNALISTE MENACE PAR UN OFFICIER MILITAIRE**

### **COMPLÉMENT D'INFORMATION**

César Omar Silva Rosales dirige une émission bien connue de la télévision hondurienne. Il a été confronté au fil de sa carrière de journaliste à un certain nombre de menaces et d'actes d'intimidation.

En février 2013, alors qu'ils effectuaient un reportage à proximité du palais de la Présidence, César Omar Silva Rosales et son caméraman ont été attaqués par des personnes qui étaient semble-t-il des membres d'un parti politique.

En décembre 2009, César Omar Silva Rosales a été enlevé par des hommes armés et emmené dans un lieu inconnu. On l'a frappé, interrogé et menacé, puis il a été jeté d'une voiture en train de rouler. Il a été contraint de quitter le pays et la Commission interaméricaine des droits de l'homme a prononcé des mesures conservatoires à son égard. Ces mesures n'ont toutefois jamais été mises en œuvre. Elles ont été suspendues en 2014.

En août 2009, alors qu'il couvrait une manifestation, César Omar Silva Rosales a été frappé à la tête à coups de matraque par des policiers, qui ont également brisé la caméra avec laquelle il avait filmé l'agression.

En juin 2009, César Omar Silva Rosales a été arrêté à Guaimaca alors qu'il travaillait. Heureusement, les habitants de ce village hondurien sont intervenus en manifestant pour obtenir sa remise en liberté immédiate.

Il peut être dangereux au Honduras d'exercer une profession liée aux médias. Le phénomène semble prendre de l'ampleur actuellement. Selon une source locale, quelque 32 professionnels des médias ont été tués ces cinq dernières années, et beaucoup d'autres ont été la cible d'actes d'intimidation en lien avec leur travail. Les autorités n'ayant mis en place aucun mécanisme efficace de protection ou d'enquête, l'impunité prévaut et la peur se répand parmi les personnes qui travaillent dans la presse.

Nom : César Omar Silva Rosales  
Homme